



MASTER

MENTION

Éthique

PARCOURS-TYPE

Éthique du Soins et de la Recherche



RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Mention et Parcours-type :

Xavier BIOY

(Université Toulouse Capitole)
Professeur des Universités

Olivier HAMEL

(Université Toulouse 3 Paul Sabatier)
Professeur des Universités

Flora BASTIANI

(Université Toulouse Jean Jaurès)
Maître de conférences

Code RNCP : 34850

120 crédits - 4 semestres

CANDIDATURES :

M1 : <https://www.monmaster.gouv.fr/>
M2 : www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/



Formation initiale



Formation continue



Formation ouverte à distance



Formation en alternance

PRESENTATION

Le Master mention **Éthique parcours-type Éthique du Soins et de la Recherche** dispense une **formation de haut niveau en éthique biomédicale**. Il a pour objectif de former des personnes capables d'aider à la prise de décision en situation de risque caractérisé par la complexité des facteurs impliqués. Il s'agit de former et de développer les compétences de conseil aux différents niveaux d'élaboration et de réflexion permettant d'aboutir à une prise de décision prenant en compte les questions réglementaires et éthiques dans le domaine de la médecine mais également dans tout domaine où ces questions se posent.

Les **semestres 1 et 2** offrent une formation qui pose les bases méthodologiques, épistémologiques de chacun des trois domaines : philosophie, santé, droit.

Les **semestres 3 et 4** s'attachent davantage aux passerelles entre théorie et pratique par la confrontation à des situations réelles du soins et du système de santé (stages, mise en situation pratique à partir d'un dossier abordant les aspects éthique, juridiques et médicaux). Plus particulièrement ensuite dans chaque domaine une démarche d'approfondissement est proposée :

→ **Approche philosophique de la santé**, épistémologie de la biologie contemporaine, Éthique et vie

→ **Approche médicale** : Santé publique et inégalités de santé

→ **Approche juridique** : Bioéthique et libertés, droit de la santé

Cette formation vise à développer une capacité de réflexion, de diagnostic et d'intervention dans les domaines de l'éthique médicale, des pratiques de soins, et plus généralement des problèmes normatifs soulevés par le développement des capacités scientifiques et techniques d'intervention sur le vivant.

Un travail de recherche approfondi, dans un domaine particulier faisant appel aux trois disciplines donnant lieu à un mémoire et à une soutenance est l'élément prépondérant de la 2ème année du master.

La formation est co-accréditée par l'Université **Toulouse Capitole**, l'Université **Toulouse - Jean Jaurès** et l'Université **Toulouse 3 Paul Sabatier**.

COMPÉTENCES ET METIERS VISES

COMPÉTENCES :

- Pluridisciplinarité philosophie morale et politique ;
- Droit des personnes et des libertés fondamentales ; Droit du risque sanitaire et environnemental.
- Pratique de la recherche et du soins en médecine.

Pour plus d'informations, consultez la **fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)** du master mention Droit des affaires sur le site France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34850/>

MÉTIER VISÉS :

Les deux années de master sont ouvertes à la professionnalisation et à la recherche. Entre la première et la deuxième année le passage de la théorie à la pratique s'accroît (stages, mémoires de terrain, épistémologie appliquée...). Cette transdisciplinarité permet de former des experts du dialogue entre les trois domaines tant en recherche que dans la pratique biomédicale et pharmaceutique (recherche et soins). Il s'agit de former et de développer les compétences de conseil prenant en compte les questions réglementaires et éthiques dans le domaine de la médecine. Les métiers auxquels la formation conduit peuvent être :

- Responsable qualité,
- Médiateur,
- Conseiller en communication ou en certification,
- Éthicien.

Ces métiers peuvent s'exercer au sein d'établissements privés et de structures relevant de la fonction territoriale ou hospitalière. Ce master s'ouvre naturellement vers des travaux de doctorat à vocation transdisciplinaire et des codirections (droit-médecine, philosophie-médecine, droit-philosophie) pouvant déboucher sur l'enseignement et la recherche de très haut niveau.

ADMISSION – CANDIDATURE EN PREMIERE ANNEE DE MASTER

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés.

Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale des masters : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

Les capacités d'accueil, les attendus et critères généraux d'examen des candidatures sont disponibles sur le site de l'Université :

<https://www.ut-capitole.fr/capacitesdaccueil-modalitesd admission>

Sur la plateforme nationale monmaster.gouv.fr, les candidats veilleront à n'adresser qu'une seule candidature au master et de la faire auprès de l'établissement correspondant le mieux au diplôme permettant de candidater (droit et sciences sociales auprès de l'Université Toulouse Capitole, philosophie et sciences humaines auprès de l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès, les soignants et sciences du vivant auprès de l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier). La commission de sélection est unique pour les trois établissements.

ADMISSION – CANDIDATURE EN SECONDE ANNEE DE MASTER

Droit à poursuite d'études :

Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue de plein droit au sein du même parcours, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice eCandidatures).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation :

L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

L'action de formation en 1^{ère} année de master se déroule sur une période de 10 mois et comporte un total de 348h d'enseignement.

SEMESTRE 1 – 183h CM	SEMESTRE 2 – 165h CM
<ul style="list-style-type: none">- Épistémologie : médecine et sciences du vivant 1 – 50h (UT2)- Droits des libertés fondamentales – 33h (UT Capitole)- Histoire de la médecine – 25h (UT3)- Histoire de la notion d'éthique 1 – 25h (UT2)- Initiation à la recherche – 25h (UT2)- Langue vivante ou option – 25h	<ul style="list-style-type: none">- Mise en situation pratique 1 (UT Capitole)- Droit et risque – 40h (UT Capitole)- Procréation et vie commençante – 25h (UT3)- Ethique du soin et fin de vie – 25h (UT3)- Initiation à la recherche et au management de la santé – 50h (UT2)- Langue vivante ou option – 25h (UT2)

L'action de formation en 2^{ème} année de master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 210h d'enseignement.

SEMESTRE 3 – 135h CM	SEMESTRE 4 – 75h CM
<ul style="list-style-type: none">- Epistémologie : médecine et sciences du vivant 2 – 25h (UT2)- Droit de la santé – 30h (UT Capitole)- Question d'éthique contemporaine – 33h (UT2)- Histoire de la notion d'éthique – 22h (UT2)- Mise en situation pratique 2- Ethique de la recherche biomédicale – 25h (UT3)	<ul style="list-style-type: none">- Mémoire avec soutenance- Bioéthique et libertés – 25h (UT Capitole)- Gestion du risque en milieu de soin et santé publique – 25h (UT3)- Stage en milieu de la santé (Faculté de Médecine) – 25h

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

SCOLARITÉ UT CAPITOLE: POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Première et seconde années de master

Bureau : AR 137 (Bâtiment Arsenal)

Courriel : pmd09@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 35 83

SCOLARITÉ UNIVERSITÉ TOULOUSE 2 JEAN-JAURES

Marie Christine DELRIEU

Courriel : marie-christine.delrieu@univ-tlse2.fr

Tél. : 05 61 50 44 22

<https://www.univ-tlse2.fr/accueil/formation-insertion/decouvrir-nos-formations/mention-ethique>

SCOLARITÉ UNIVERSITÉ TOULOUSE 3 PAUL SABATIER

Romane BERDEIL-AUTHIE

Courriel : sante.mmp.masterethique@univ-tlse3.fr

Tél. : 05 61 14 59 56

<https://www.univ-tlse3.fr/master-mention-ethique>

SUIO-IP

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION D'ORIENTATION ET D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Préfabriqués - Parking Arsenal

Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 37 28

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR381

stages@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 37 35